

PRÉSENTATION

Catherine MAURER

Les termes de charité ou de charitable ne sont plus à la mode. Ils seraient même devenus presque péjoratifs et les médias leur préfèrent généralement les qualificatifs de caritatif (pourtant issu étymologiquement de charité) ou d'humanitaire. Pourtant, « charité » et « charitable » sont utilisés couramment au XIX^e siècle, alors qu'il est tout sauf honteux de s'engager dans les œuvres dites de charité et que plusieurs auteurs s'emploient à décrire la « charité » dans leurs villes respectives¹. La dénomination a incontestablement une coloration catholique : dans l'espace allemand, les protestants évitent soigneusement d'utiliser les termes en relation avec *Caritas* ou *karitativ*, laissés aux catholiques, et leur préfèrent celui de *Diakonie*. Le terme de diaconie au sens de service d'assistance et de secours est également utilisé très tôt par les protestants français, en particulier par Jean Calvin dans son *Institution de la religion chrétienne*². Dans la mesure où nous envisagions de présenter un dossier associant catholiques et protestants, il nous a cependant semblé que le terme « charitable » était le plus englobant et qu'il était compris comme tel par certains des auteurs du XIX^e siècle, décrivant la charité à la fois catholique et protestante (mais aussi juive, franc-maçonne ou philanthrope) dans leur ville³.

N'en déplaie à certains polémistes catholiques, les protestants ont toujours pratiqué le devoir d'assistance, certes non pas dans une perspective d'obtention du salut mais comme manifestation vivante de la foi chrétienne. Céline Borello montre cependant que, pour les Églises réformées et luthériennes françaises, les débuts du XIX^e siècle représentent dans ce contexte

¹ Sur les discours et pratiques de la charité, voir les réflexions stimulantes de Matthieu BREJON DE LAVERGNÉE, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul au XIX^e siècle. Un fleuron du catholicisme social*, Paris, Cerf, 2008, p. 533-547. Sur les descriptions de la « charité » dans différentes villes au XIX^e siècle, voir notamment Léon COSNIER, *La charité à Angers*, 2 vol., Angers, Lachèse et Dolbeau, 1889-1890 ; Maxime DU CAMP, *La charité privée à Paris*, Paris, Hachette, 1885 ; Victor DUVAL, *La charité à Rouen. Les œuvres catholiques*, Rouen, Lapiere, 1895 ; Jean-Sébastien GIRARD, *La charité à Nancy*, Nancy, Pierron et Hozé, 1890.

² Voir l'article de Céline BORELLO, *infra* p. 13 et suivantes.

³ Céline Borello emploie également le terme de « charité » et de « charitable » dans son article.

un tournant décisif en raison de l'action conjointe de trois facteurs : l'influence du mouvement du Réveil qui encourage les œuvres, l'émergence de la question sociale et de ce que l'on commence à appeler le paupérisme, la légitimation enfin des Églises protestantes et de leurs fidèles avec la reconnaissance napoléonienne. Les fidèles précisément, hommes et femmes, jouent un rôle important, soit grâce à leurs dons, administrés notamment par les consistoires (ce qui a permis la conservation de leurs traces jusqu'à aujourd'hui), soit grâce à leur engagement, dans les associations par exemple ou, pour les femmes, dans les communautés de diaconesses qui apparaissent en 1841⁴. Mais le pasteur est également un élément décisif, par son action sur le terrain, et on peut penser ici au pasteur Vermeil ou au pasteur Oberlin, ou, plus largement, par sa prédication, comme le pasteur Coquerel : après la fin des persécutions, il n'en garde pas pour autant le silence sur les souffrances de ses coreligionnaires. Il dispose ainsi d'un levier efficace pour faire appel à la générosité de ses ouailles, à destination de compatriotes ou pour venir en aide à des « frères en foi » un peu plus éloignés, à la fois géographiquement et spirituellement, tels que les vaudois du Piémont. Trois grands domaines de l'action caritative tirent parti de ce double élan : celui du soin aux malades, celui de la prise en charge des plus faibles, celui enfin de l'enseignement. Le « geste d'assistance » permet ainsi aux protestants français de sortir de leur « invisibilité sociale ».

Au sein de la dynamique charitable du XIX^e siècle, notamment en France, les congrégations catholiques de femmes deviennent de leur côté de plus en plus visibles⁵, ce qui sera d'ailleurs l'un des motifs de leur remise en cause à la fin du siècle. On sait que l'ouvrage de Claude Langlois, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, publié en 1984, a fait date dans leur historiographie⁶. Cette magistrale étude a en effet permis de redécouvrir un monde qui semblait disparu, celui des communautés religieuses de femmes dites de vie active, alors même que les congrégations de femmes survivent encore dans un univers largement sécularisé. Claude Langlois a valorisé une approche que l'on pourrait qualifier de finement quantitative. Cette approche avait au début des années 1980 encore le vent en poupe mais n'avait été utilisée que de manière très limitée pour l'étude des manifestations ou des groupes d'individus en relation avec le religieux. En outre, elle permettait une appréhension globale du phénomène, à la différence d'une monographie consacrée à telle ou telle congrégation. L'appréhension globale était aussi liée au

⁴ La première communauté de diaconesses naît cependant en Allemagne en 1836.

⁵ Voir Catherine MAURER, *La ville charitable. Les œuvres sociales catholiques en France et en Allemagne au XIX^e siècle*, Paris, Cerf, 2012, notamment p. 124-134.

⁶ Claude LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, Cerf, 1984. Nous remercions Claude Langlois d'avoir accepté d'ouvrir la journée d'études « Trente ans après *Le catholicisme au féminin*, où en sont les recherches sur les congrégations de femmes aux XIX^e et XX^e siècles ? » qui s'est tenue à l'université de Strasbourg le 18 novembre 2015 et qui a servi de point de départ au dossier publié ici.

type de sources : aucune congrégation n'avait alors accepté de livrer toutes ses archives au chercheur, fût-il aussi patenté que l'était Claude Langlois. Ce dernier s'en remit donc aux archives publiques qui livraient des recensements congréganistes et plus largement des séries quantifiables, ainsi qu'aux sources imprimées concernant telle ou telle congrégation qui, mises en série, permettaient de construire un portrait d'ensemble. Pour Claude Langlois, il s'agissait finalement de proposer une « carte des congrégations » aussi précise que possible, carte pour laquelle les études monographiques permettaient de nuancer les documents sériels. Nous ne reprendrons pas les riches résultats de l'ouvrage mais nous montrerons comment les recherches rassemblées ici ont permis de les conforter et de les prolonger.

D'abord, ces recherches s'appuient essentiellement sur les archives congréganistes : archives de la congrégation des Filles de la Charité parisiennes et d'autres congrégations actives dans les hôpitaux de la capitale, comme les Petites Sœurs de l'Assomption, archives de la congrégation Notre-Dame du Bon Pasteur d'Angers, plusieurs archives congréganistes liées à la Charente-« Inférieure » (selon la terminologie de l'époque). Depuis quelques années, on constate en effet une attitude différente des congrégations à l'égard de leurs archives. Toute prévention à l'égard des chercheurs extérieurs n'a pas complètement disparu, mais une évolution se dessine incontestablement. La congrégation des Filles de la Charité a ainsi accepté d'ouvrir ses archives à Matthieu Brejon de Lavergnée qui a écrit la première partie de leur histoire⁷. L'ouverture des archives a aussi nourri un colloque concernant l'histoire des Filles de la Charité de leur fondation à nos jours, colloque qui a donné lieu à une publication remarquée⁸. La congrégation Notre-Dame du Bon Pasteur d'Angers, dont l'imposante maison-mère se trouve toujours dans l'ancienne capitale de l'Anjou, dispose désormais d'une archiviste professionnelle. La congrégation a même accueilli une post-doctorante, Béatrice Scutaru, qui a travaillé sur les dossiers individuels des jeunes filles et jeunes femmes prises en charge par la congrégation. La congrégation étudiée par Nicolas Champ, celle des Sœurs de l'Instruction de l'Enfant-Jésus, issue des Dames de l'Instruction du Sacré-Cœur de Montlieu, a également ouvert ses archives largement. Nous pouvons aussi témoigner que la congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg accepte actuellement de donner accès à ses archives, mais est contrainte de le faire de manière parcimonieuse, en raison du manque de personnel pour répondre à la demande. Il y a enfin dans plusieurs

⁷ Matthieu BREJON DE LAVERGNÉE, *Histoire des Filles de la Charité. La rue pour cloître (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard (Nouvelles études historiques), 2011.

⁸ *Id.* (dir.), *Des Filles de la Charité aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Quatre siècles de cornette (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2016. Rappelons également que la thèse de Mathilde Rossignaux-Méheust, *Vivre, vieillir et mourir en institution au XIX^e siècle : genèse d'une relation d'assistance*, soutenue en 2015 à l'université Paris I, s'appuie en partie sur les archives de la congrégation des Petites Sœurs des Pauvres.

congrégations, alors que le nombre de leurs membres décroît inexorablement, le souci d'un travail de mémoire avant une disparition totale. Cette préoccupation est apparue notamment à l'occasion de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale et avec le souhait de mettre en lumière le travail accompli à cette occasion par les « bonnes sœurs », notamment hospitalières⁹.

Ensuite, ces recherches confirment que les congrégations féminines se situent à un carrefour historiographique et peuvent être « l'objet d'approches nombreuses et souvent divergentes » : « histoire de la spiritualité et du Droit canon » mais aussi « histoire de l'éducation ou du monde hospitalier [...] histoire des femmes, histoire des structures associatives, histoire des pratiques corporelles¹⁰. » La dimension d'histoire des femmes n'est évidemment pas absente dans l'évocation d'univers presque exclusivement féminins, que ce soit au niveau de l'encadrement ou à celui des « publics » concernés. Mais, surtout, les études rassemblées ici illustrent les trois principaux domaines d'activité des communautés religieuses de femmes au XIX^e siècle, activités qui sont aussi au cœur de la pratique dite alors charitable, comme nous l'avons vu dans le cas des Églises protestantes : celui de la santé et du monde hospitalier, celui de la prise en charge des populations que l'on qualifie aujourd'hui de vulnérables, en l'occurrence les jeunes filles et femmes « en danger »¹¹, enfin celui de l'enseignement. En croisant archives congréganistes et archives publiques, Anne Jusseume ne souhaite pas séparer les religieuses de leur ancrage dans une congrégation spécifique, mais veut aussi leur redonner une identité sociale et interroger la diversité dans les façons de soigner. C'est avec cet objectif qu'elle manie l'outil de la prosopographie : ce dernier permet en effet de « dévoiler » les identités de ces femmes censées abdiquer leur identité personnelle pour celle de leur congrégation, mais aussi de retrouver, au plus près de leur pratique sur le terrain, leur rapport au soin. Anne Jusseume met ainsi clairement en scène des femmes formées à leur tâche et des femmes engagées dans le monde du travail. En ce sens, son étude participe au renouveau des travaux sur les métiers de femmes des classes populaires et moyennes, mais aussi de ceux concernant les métiers d'encadrement et de commandement exercés par des femmes. Anne Jusseume montre également à quel point, et davantage que les archives publiques, les archives des communautés religieuses permettent de retrouver les

⁹ Voir notamment le témoignage des sœurs de la congrégation Les Filles de l'Enfant Jésus, communauté née à Lille en 1825, lors du colloque « Les diocèses en guerre. L'Église déchirée » qui s'est tenu les 22 et 23 octobre 2015 à l'université catholique de Lille.

¹⁰ C. LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin...*, *op. cit.*, p. 19.

¹¹ Voir Catherine MAURER, « La prise en charge des jeunes filles "vulnérables" en France et en Allemagne à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle : différenciation de l'action privée, arbitrage de l'action publique », dans Axelle BRODIEZ-DOLINO, Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN et al. (dir.), *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 175-189.

relations s'établissant entre les soignantes et les malades, relations tout autant médicales que morales et spirituelles.

La congrégation Notre-Dame du Bon Pasteur d'Angers à laquelle s'intéresse Hélène Fluck n'est pas une congrégation hospitalière. Dès son origine en 1829, elle s'est vouée à l'accueil des filles que l'on considérait au XIX^e siècle comme « perdues » ou dont on estimait qu'elles risquaient de le devenir : filles confiées par leur famille, filles délinquantes ou pré-délinquantes, placées par l'administration ou par différentes institutions charitables. S'appuyant sur les fermes préceptes de la fondatrice, Marie-Euphrasie Pelletier, les établissements (déjà au nombre de neuf moins de dix ans après leur création) appliquaient un programme éducatif qui devait être le même dans l'ensemble de la congrégation, en France mais aussi à l'étranger. Fondé en 1837, l'établissement strasbourgeois examiné par Hélène Fluck présente néanmoins quelques particularités comme celles d'accueillir des jeunes filles francophones et germanophones, d'admettre des petites protestantes à condition qu'elles se convertissent au catholicisme et de passer en 1871 d'un cadre étatique français à un cadre étatique allemand, sans oublier les spécificités qui ne sont pas propres à la situation particulière de l'Alsace et que l'on retrouve dans d'autres établissements, comme la prise en charge de « simples » orphelines qui ne sont pas en voie de perte. Aux yeux des religieuses, le salut social de leurs pupilles est impossible sans leur salut moral et spirituel, salut auquel elles sont préparées activement. Mais les archives de la congrégation montrent aussi que l'instruction primaire et la formation au « travail » (l'initiation à une véritable occupation professionnelle n'apparaît qu'au début du XX^e siècle) sont des impératifs dès les débuts de la communauté religieuse. Ces résultats rejoignent certaines des conclusions de l'étude d'Anne Jusseume telles que l'apport incontestable des archives congréganistes pour le renouvellement du regard sur la formation et les métiers de femmes au XIX^e siècle.

L'analyse menée par Nicolas Champ permet d'abord de revenir sur un moment paradoxalement méconnu dans l'histoire des congrégations en France, celui de la fin du XIX^e siècle et de l'installation du régime républicain. Mais elle permet aussi de prendre en compte deux communautés agissant dans des champs différents, l'une, les Dames de l'Instruction du Sacré-Cœur de Montlieu, dans le domaine de l'enseignement, l'autre, les Dominicaines de Corme-Écluse, dans celui du soin aux malades à domicile¹². Nicolas Champ montre d'abord qu'en Charente-Inférieure, la dynamique congréganiste ne s'interrompt pas dans le climat anticlérical des débuts de la Troisième République. Au contraire même puisque les congrégations en charge d'écoles se multiplient, au moins dans un premier temps et à condition de tenir compte de leur taille généralement modeste. La radicalisation législative voulue par le

¹² Les Dominicaines de Corme-Écluse avaient aussi des activités d'enseignement, mais se consacraient principalement au soin des malades.

gouvernement Combes change cependant la donne, notamment pour la congrégation enseignante de l'Instruction du Sacré-Cœur : ayant opté pour une croissance extensive, en favorisant la création de maisons transformées en écoles, Montlieu s'est fragilisée, d'autant plus qu'elle décide dès 1901 de se séculariser et de se disperser. Elle n'est ainsi plus capable de se reconstituer sous d'autres formes et disparaît rapidement. Corne-Écluse en revanche a choisi de privilégier la maison-mère et une croissance contrôlée ; surtout, elle se consacre exclusivement au soin des malades, ce qui lui permet d'échapper à une offensive trop brutale de la part des autorités républicaines et de se maintenir en vie. Le souvenir de la congrégation de l'Instruction du Sacré-Cœur ne disparaît cependant pas totalement et Nicolas Champ en appelle lui aussi à une prosopographie des religieuses, dont plusieurs ont trouvé refuge dans d'autres communautés, pour mieux comprendre leur parcours dans et en dehors de leur congrégation d'origine.

Notre objectif sera atteint si, grâce à ce dossier, nous avons pu montrer que la « charité » ou l'action charitable intéressent toujours les chercheurs, qui ne s'arrêtent pas aux mots, mais s'intéressent aussi aux pratiques. Il sera également atteint si, au-delà du discours, des différences confessionnelles et des objectifs affichés, nous avons pu faire apparaître les convergences dans l'approche du terrain et des défis lancés aux contemporains : que l'on soit catholique ou protestant, les domaines d'intervention sont globalement les mêmes et les moyens (associations, communautés de femmes...) proches. Dimension corollaire, il nous semble que les analyses offrent toutes une image renouvelée du rôle des femmes, en particulier de celles qui portent le voile, dans le monde du travail et la société du XIX^e siècle. Notre principal regret est de ne pas avoir pu élargir la focale à des regards portant sur des situations extérieures aux frontières françaises, pour lesquelles des travaux existent pourtant¹³. C'est une invitation à poursuivre le travail.

¹³ Voir les travaux de Relinde MEIWES, notamment son ouvrage *Von Ostpreussen in die Welt. Die Geschichte der ermländischen Katharinschwwestern (1772-1914)*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2011, qui vient d'être complété par un deuxième volume concernant le XX^e siècle, et les articles et références livrés dans M. BREJON DE LAVERGNÉE, *Des Filles de la Charité...*, *op. cit.*